

*Les crédits*

n'est pas traitée avec toute la dignité et tout le respect dus à une partenaire de cette union.

Cela m'amène au point que j'ai soulevé un peu plus tôt dans la journée, car il me tient à coeur. Je veux parler d'une des professions les plus nobles qui soient, qui est réservée aux femmes, c'est-à-dire celle de mère et, partant, de directrice du foyer et de dispensatrice de soins.

Or, une énorme iniquité frappe actuellement notre société et nous en avons vu la démonstration ici même aujourd'hui, quand des parlementaires ont parlé des femmes qui quittent la maison pour aller travailler. Qui parmi nous croit vraiment que le fait de tenir maison ne représente pas un travail, une profession fort honorable qui doit être reconnue comme telle, une tâche qui doit être rémunérée?

C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis en train de préparer un projet de loi d'initiative parlementaire. J'aimerais voir le jour où les Canadiens vont reconnaître la valeur du travail du conjoint qui reste à la maison pour s'occuper du foyer et des enfants et où ils vont accepter de rémunérer ce travail. Mon projet de loi d'initiative parlementaire proposera des modifications à la Loi de l'impôt qui permettront à l'un des conjoints de payer l'autre ou de transférer des revenus à celui qui prend soin du foyer et des enfants.

Je crois que nous devons être plus réceptifs aux valeurs fondamentales de notre société, réaliser que le rôle des femmes comporte certains aspects d'une importance primordiale et reconnaître que tenir maison est une fonction qu'on doit respecter.

Le député veut sans doute faire des observations.

[Français]

**M. Leroux (Richmond—Wolfe):** Madame la Présidente, effectivement, pour renforcer les propos de mon collègue député, par rapport à ce qu'il vient de dire, je voudrais simplement lui citer une étude réalisée en 1992 par Statistique Canada qui dit ceci: «... révèle qu'en 1986, l'activité domestique des femmes au sein d'une famille correspondait au tiers environ de l'activité commerciale exprimée par le produit intérieur brut. La valeur du travail ménager s'élevait à 199 milliards de dollars». Donc, vous avez tout à fait raison.

En ce sens, l'ensemble de la violence qui est faite au niveau économique commencerait par la correction immédiate, par le gouvernement libéral, de l'équité salariale dans la fonction publique.

• (1800)

[Traduction]

**M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey):** Madame la Présidente, je veux répondre au député de Richmond. Je peux lui dire que, en tant que député de Bruce—Grey, je représente la région dont sont originaires ces deux femmes célèbres, Agnes Macphail et Nellie McClung.

En 1994, il y a encore des femmes qui subissent de la violence au foyer, qui subissent du harcèlement criminel ou qui sont tout simplement incapables de marcher sans crainte dans la rue. Il y

en a d'autres qui ne reçoivent pas la pension alimentaire pour leurs enfants.

Je suis heureux que l'opposition ait présenté cette motion. Je pense qu'il convenait de discuter de cette question à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Cependant, je ne suis pas ici pour parler du passé. Le moment est venu où nous devons agir.

J'ai été maire de la Ville d'Owen Sound. À cette époque, j'avais proposé un projet qui serait encore valable, même si cela engendrerait des frais. Le problème vient en partie du fait que, chaque fois que nous tentons d'assurer aux femmes les postes qu'elles méritent, dans des conditions où elles ne sont pas désavantagées, c'est-à-dire dans un contexte d'équité en matière d'emploi, nous nous butons aux pressions qui s'exercent de toutes parts. Par exemple, mon équipe comptait 35 hommes, et nous devions rendre les choses équitables. Les cinq dernières personnes que nous avons engagées étaient des femmes.

J'ai été la cible de beaucoup de pressions de la part de ma collectivité à ce sujet. À l'époque, je préconisais de diviser l'équipe moitié-moitié sur-le-champ, et d'offrir aux plus âgés de prendre leur retraite. Ils y songeaient probablement de toute façon, et cela nous aurait permis d'arriver à nos fins tout de suite, plutôt que d'attendre qu'un poste se libère chaque année, ce qui nous obligeait à reprendre tout le processus.

Le député de Richmond pourrait-il me dire ce qu'il pense de cette proposition? C'est très bien de discuter de ces questions à la Chambre, mais cela ne donnera rien, à cause des pressions que suscite la situation, en matière d'équité salariale.

Les hommes sont aussi une source de pressions. Ils sont encore assez chauvins. Nous sommes nombreux à souligner les problèmes à la Chambre, mais finalement, il ne se passe rien. C'est pourquoi je demande au député si cela ne serait pas une bonne idée, sur la question de l'équité salariale, de diviser les effectifs en deux et de régler le problème une fois pour toutes, plutôt que de discuter de cette source de tensions chaque fois que l'occasion se présente, sans jamais rien faire.

[Français]

**M. Leroux (Richmond—Wolfe):** Madame la Présidente, c'est un commentaire que je reçois avec beaucoup de plaisir, parce que si mes collègues du Parti libéral réaffirment, comme ma collègue députée le disait tantôt, qu'il faut agir, il y a maintenant un point précis qui a été soulevé aujourd'hui sur lequel on peut agir, et c'est l'équité salariale dans la fonction publique pour les femmes. Il ne faut pas laisser les responsables imposer une attente de deux ans; il faut agir immédiatement. C'est ce que l'on veut? Je vous invite à le faire à l'intérieur de votre propre parti. Faites pression sur les ministres concernés et réglons l'équité salariale des femmes dans la fonction publique tout de suite.

**M. Pierre de Savoye (Portneuf):** Madame la Présidente, c'est un plaisir aujourd'hui de prendre la parole devant cette Chambre sur un sujet aussi important, important parce qu'il touche 50 p. 100 de notre population, celui du statut de la femme.

J'ai eu l'occasion dans les semaines qui ont précédé de m'adresser à cette Chambre à plusieurs reprises sur divers sujets avec lesquels j'étais peu familier et sur lesquels j'ai dû me documenter abondamment avant de pouvoir en parler d'une